



AVIS DE PUBLICITÉ

Occupation temporaire du domaine public communal

Animations familiales de Noël 2026 - Ville de Villefranche-sur-Saône

1. Objet

Dans le cadre des animations de Noël 2026, la Ville de Villefranche-sur-Saône souhaite accueillir des exploitants proposant des animations familiales destinées au grand public.

Les activités recherchées sont notamment :

- petits manèges pour enfants ;
- pêche aux canards ;
- jeux d'adresse ;
- auto-tamponneuses ;
- petit train ;
- plus généralement toute animation familiale en adéquation avec l'esprit des festivités de Noël.

La Ville met à disposition des emplacements sur le domaine public communal afin de permettre l'exploitation de ces activités.

2. Organisateur

Ville de Villefranche-sur-Saône

183, rue de la Paix

69400 Villefranche-sur-Saône

3. Nature de l'autorisation

Les emplacements donneront lieu à la délivrance d'une **autorisation d'occupation temporaire du domaine public**, accordée à titre personnel, précaire et révocable.

Chaque exploitant retenu exploitera son activité sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls.

4. Dates d'exploitation

Les animations devront être proposées aux dates suivantes :

- **Samedi 5 décembre 2026 ;**
- **Samedi 12 décembre 2026 ;**
- **Samedi 19 décembre 2026.**

Les horaires d'installation, d'ouverture et de démontage seront précisés ultérieurement aux candidats retenus.

5. Conditions financières

La Ville de Villefranche-sur-Saône ne prévoit **aucune participation financière, subvention ou garantie de recettes** au bénéfice des exploitants.



Les recettes générées par l'activité seront intégralement perçues par les exploitants autorisés.

La redevance d'occupation du domaine public sera fixée conformément aux dispositions en vigueur de la collectivité ou, le cas échéant, selon les conditions précisées dans l'autorisation délivrée.

6. Conditions d'attributions

Les candidatures seront examinées au regard des conditions suivantes :

1. Qualité et attractivité de l'animation proposée ;
2. Adéquation avec le caractère familial et festif des animations de Noël ;
3. Conditions de sécurité du matériel et de l'exploitation ;
4. Références et expérience du candidat ;
5. Intérêt de l'animation pour l'attractivité du centre-ville ;
6. Diversité des activités proposées afin d'éviter les doublons.

7. Dossier de candidature

Le dossier devra comporter :

- une présentation de l'exploitant ;
- une description détaillée de l'animation proposée ;
- les caractéristiques techniques de l'installation (dimensions, puissance électrique nécessaire, etc.) ;
- les justificatifs de conformité réglementaire et de sécurité ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- les références récentes du candidat pour des prestations similaires.

La Ville se réserve le droit de retenir un ou plusieurs exploitants sur une ou plusieurs dates, de ne pas donner suite à la procédure ou de limiter le nombre d'autorisations délivrées afin de garantir la cohérence des animations, la sécurité du public et la diversité des activités proposées.

8. Emplacements

Les emplacements seront situés sur la Place du Promenoir à Villefranche-sur-Saône.

La localisation précise et les surfaces attribuées seront déterminées par la Ville en fonction des contraintes techniques, de sécurité et d'organisation de l'événement.

9. Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures devront être adressées avant le **vendredi 30 octobre 2026 à 12h00** :

- par courriel à : **cabinetdumaire@villefranche.net**.

10. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Cabinet du Maire à : **cabinetdumaire@villefranche.net**.